

INTERVENTION DE Mme Leire PAJÍN IRAOLA, Ministre de la Santé, de la Politique Sociale et de l’Egalité en Espagne

Session Plénière “Economic crisis and beyond: Social Policies for recovery”

Réunion Ministérielle sur la Politique Sociale des 2 et 3 Mai 2011

Madame la Présidente

Mesdames et Messieurs les délégués

Actuellement, les politiques publiques de nos gouvernements sont orientées à freiner les déséquilibres économiques produits par la crise internationale, dans le but de retrouver une

croissance économique et également de construire des sociétés plus inclusives.

Pour faire face à ces défis, il est de plus en plus nécessaire de donner la priorité aux politiques sociales.

Nous sommes fermement déterminés à rendre compatibles nos mesures d'ajustement avec le maintien de nos politiques de protection sociale.

Et nous croyons indispensable d'envisager une sortie sociale de la crise qui n'entraîne pas une augmentation des inégalités dans nos sociétés et qui puisse avancer vers la réactivation économique sans abandonner personne.

C'est pourquoi, au niveau des Etats, au niveau des gouvernements, nous devons continuer à progresser

dans la recherche de stratégies pour une croissance durable et inclusive, qui tienne compte de la dimension sociale des politiques publiques.

C'est dans cette direction que le gouvernement espagnol s'est engagé à présenter un nouveau *Plan National d'Action pour l'inclusion sociale* en 2011, dans le cadre du *Programme National des Réformes*, qui mise sur une croissance de l'emploi et l'amélioration de l'éducation, avec l'égalité entre hommes et femmes pour axe horizontal de ces objectifs politiques.

Tout d'abord, il favorisera la création **d'emploi stable et de qualité**, ainsi que l'augmentation **du taux d'emploi féminin**, encore faible, et le renforcement de l'emploi des « seniors ».

En second lieu, seront envisagées des mesures pour améliorer les possibilités d'emploi, réduire l'abandon scolaire et développer l'égalité de traitement et la non discrimination.

En troisième lieu, seront maintenues les politiques destinées à réduire le risque de pauvreté dans les groupes de population les plus vulnérables.

Dans le but d'améliorer l'employabilité des collectifs en danger d'exclusion sociale nous savons qu'il est nécessaire **d'améliorer leur formation.**

C'est pourquoi nous avons mené à bien une réforme **ambitieuse de politiques actives d'emploi, avec des itinéraires personnalisés** pour les différents groupes sociaux spécialement vulnérables.

En ce qui concerne les personnes âgées nous avons garanti le **maintien des pensions minimums**, les augmentant même de 27%, qui ont joué un **rôle fondamental dans la réduction de la pauvreté** des personnes de plus de 65 ans.

Nous avons également **garanti, comme un droit individuel, la prise en charge de toutes les personnes en situation de dépendance** à travers une Loi qui leur assure une prestation économique ou un service à caractère universel.

Ce qui s'est révélé être de plus **une importante source d'emploi, durable et intégrateur.**

En ce qui concerne la population infantile nous poursuivons notre **politique de bourses**, ainsi que **d'augmentation des places de scolarisation publique** pour la petite enfance, jusqu'à trois ans, atteignant un taux de scolarisation pour cet âge de 34%, au dessus du minimum établi par l'Union Européenne.

En relation avec les politiques en faveur des personnes handicapées, nous avons mis en place la

Stratégie globale d'action pour l'emploi des personnes en situation de handicap qui nous a permis, en dépit de la crise économique, **d'augmenter la création d'emploi des personnes présentant une invalidité de 20% qui atteint 60.000 nouveaux emplois pour 2010.**

En relation avec l'accès au logement nous apportons une aide aux jeunes par la « Rente Basique d'Emancipation » qui les aide à réduire le pourcentage représenté par le paiement du loyer sur leurs revenus.

Pour conclure, nous voulons que notre projet soit un **projet de la citoyenneté**, dont le bien-être, le développement et la sécurité à venir sont liés à ceux des autres pays environnants, avec lesquels nous devons développer une relation particulière de coopération qui réponde aux intérêts que nous partageons.

Merci.